



Mairie de Saint-Joseph  
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

## EXTRAIT N°40/2019 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUIN 2019

Préfecture Martinique  
Contrôle de légalité  
REÇU LE

05 JUIL. 2019

Date de convocation : Le 27 juin 2019	la	L'an deux mil dix-neuf et le vingt-huit du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Athanase JEANNE-ROSE.
<b>Nombre de conseillers municipaux</b> En exercice	33	<b>PRESENTS :</b> <u>Adjoints</u> : M. Simon MORIN, Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, Mme THALY-PONTAT Lysiane, Mme BELLARD Valentine, M. ZAIRE Georges.
<b>En début de séance :</b> Présents Procurations Absents Excusés	11 2 12 8	<u>Conseillers municipaux</u> : Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. Hubert BAUBAND, M. COURTINARD Jean-Marc, M. MARLET Camille.
<b>En cours de Séance :</b> Présents Procurations Absents Excusés	11 2 12 8	<b>ABSENTS EXCUSES :</b> Mme CALVEYRAC Arlette, Mme JOISIN Marie-Yolaine, M. PETIT Claude-Henri, BASTE Mathurin (procuration à M. JEANNE-ROSE Romuald), M. NAPOLY Raymond, M. VERIN Fred, M. SOLBIAC Honoré, Mme ARNETON Thérèse (procuration à M. Camille MARLET)
		<b>ABSENTS NON EXCUSES :</b> Mme DUPUY Olive, M. CHARLEC Charlery, M. BOLO Laurent Mme MONDESIR Manuela, Mme GOLVAT Agnès, Mme AGEE Marie-Claire Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, JOSEPHINE Adrien, Mme LAMIN Marie-Josée.
		<b>ASSISTANTS</b> M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier).

S'agissant d'une deuxième convocation, le président déclare la séance ouverte à treize heures trente minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Jocelyne MARIE-JOSEPH pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**BUDGET ANNEXE ENERGIE RENOUVELABLE  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT  
DE L'EXERCICE 2018**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Vu la balance de l'exercice 2018 visée par le percepteur
- Considérant que l'excédent constaté s'établit ainsi qu'il suit :

1) Résultat fonctionnement de l'exercice de 2018 :	232 296,05€
2) Résultat reporté de l'exercice 2017 :	-50 803,58 €
3) Résultat cumulé :	181 492,47€
4) Résultat d'investissement de l'exercice de 2018 :	35 592,76€
5) Résultat d'investissement reporté 2017 :	-242 664,19€
6) Déficit de financement cumulé :	-207 071,43€
7) Dépenses engagées non mandatées	0,00€
8) Recettes restant à réaliser :	0,00€
9) Déficit de financement 2018 :	-207 071,43€

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal,

**DECIDENT**, à l'unanimité

**D'AFFECTER** à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 181 492,47€ afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

De diminuer les articles :

- 002 « Résultat de fonctionnement reporté » en recette de la section fonctionnement de la somme de 181 492,47€,
- 023 « Virement à la section d'investissement » de la somme de 181 492,47€
- 021 « Virement de la section de fonctionnement » de la somme de 181 492,47€

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Fait à Saint-Joseph, le 28 juin 2019

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire,  
et par délégation  
le 2<sup>ème</sup> adjoint

*Jeannette CRAMER*